

COMITÉ SYNDICAL

ARC Syndicat Mixte Le 21 avril 2016 – 17h00 - Archamps



Ordre du jour

Séance privée du Comité syndical

- Pôle métropolitain
 - Projet de statuts

Séance publique du Comité syndical

- Grand Genève
 - Projet de territoire Grand Genève 2016-2030
- Politiques contractuelles
 - Suppression du CDDRA



Grand Genève

Projet de territoire Grand Genève 2016-2030



Projet de territoire Grand Genève 2016-2030

Introduction

- 1. Vision d'ensemble et stratégies
- 2. Méthodologie de priorisation des mesures



Introduction

Projet d'agglomération : les crédits obtenus de la Confédération

• PA 2 2015- 2018: 204 millions CHF de cofinancement de la Confédération suisse, soit 40%, du coût des projets.

	Suisse	France	Total	
Mesures	30 (dont une F-CH)	2	32	
Cofinancement à 40%	170.7MCHF <i>(83,5%)</i>	33.3M CHF <i>(16,5%)</i>	204M CHF	
BHNS Gex-Cornavin 16.6MCHF Voie verte CEVA 0.7MCHF				

• **PA 1 2011- 2014**: 186 millions CHF de cofinancement de la Confédération suisse, soit 40%, du coût des projets.

	Suisse	France	Total	
Mesures	17	6	23	
Cofinancement Berne (40%)	150MCHF (<i>80%)</i>	36MCHF (<i>20%)</i>	186MCHF	
		BHNS Annemasse Agglo, Tram Annemasse tranche 1, PEM Annemasse, TCSP gare/sous- préfecture à Saint Julien		

Depuis 2004, lancement du 1^{er} Projet d'Agglomération

Le Projet d'agglomération, contrat avec la Confédération Suisse :

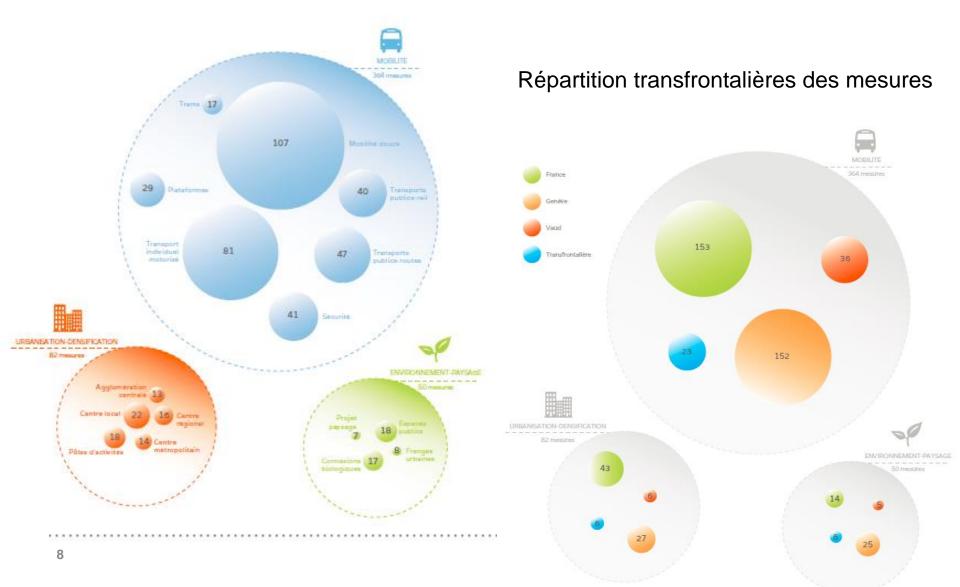
- √ 186 millions CHF obtenus avec le PA1
- ✓ 204 millions CHF obtenus avec le PA2

La construction progressive d'un Projet de territoire avec les partenaires du GLCT Grand Genève, notamment le District de Nyon et le Canton de Genève.

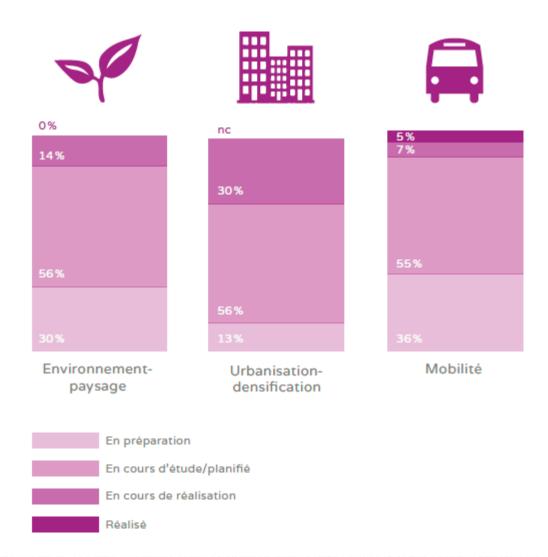
Une croissance toujours très dynamique, mais une qualité de vie qui se dégrade (offre déficitaire de transports publics, effets de débordement et de reports successifs pour l'accès au logement.



Répartition des mesures urbanisation – mobilité – environnement – paysage selon la typologie du Schéma d'Agglomération 2012

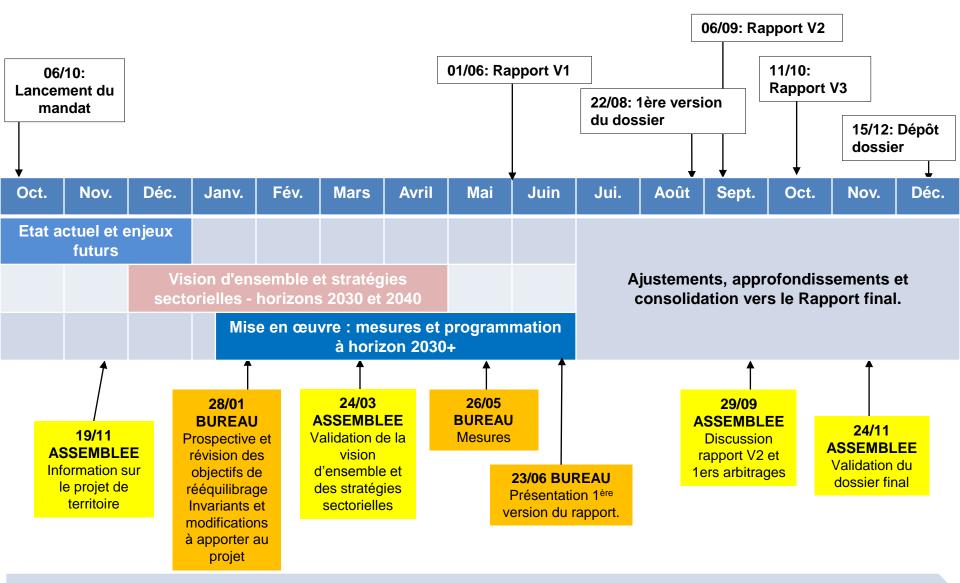


Avancement de la mise en œuvre des mesures d'agglomération





La démarche Projet de territoire et le PA3



Le PA3 comme point d'étape d'un projet de territoire

Échéance PA3 et projet de territoire Grand Genève

Décembre 2016 : Dépôt du projet d'agglomération n° 3 à Berne -> un contrat avec la Confédération

Au-delà de décembre 2016 : la démarche Projet de territoire doit se poursuivre pour agir sur les conditions d'accueil des populations et la qualité de vie.





Vision d'ensemble

CONSTAT

Dynamisme du Grand Genève

Un territoire interdépendant et interconnecté
Une croissance prévisible parmi les plus soutenues d'Europe

OBJECTIFS

Organiser et structurer le territoire pour accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux habitants et les emplois Valoriser les atouts des territoires et accompagner leur développement Viser une qualité de vie élevée

PROJET

Le projet du Grand Genève confirme les objectifs et les stratégies 2007 et 2012

Une agglomération compacte,
multipolaire et verte à mettre en
œuvre de manière efficace

Les stratégies sectorielles en 2016

STRATEGIES	Urbanisme /	paysage <i>i</i>	agriculture

Mobilité

Environnement

Mesures et actions

Mesures et actions

Mesures et actions

MOYENS

MESURES

Outils financiers, réglementaires, ingénierie, mécanisme de solidarité ...

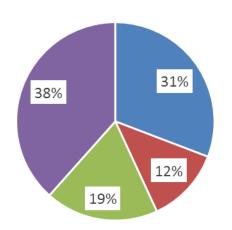
Rapport du Projet de territoire

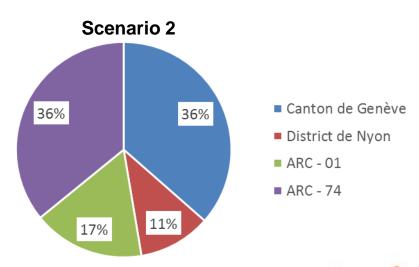
- ✓ Document politique (10-15 pages), à l'image de la Charte de 2012
- ✓ Document général (100 pages),
 - Le projet à l'échelle du Grand Genève
 - Le projet à l'échelle des PACA
- ✓ Annexes techniques

Projections de croissance

Croissance de la population	1999 - 2015	Scénario 1 2040	Scénario 2 2040
Canton de Genève	80000	105 000	124 000
District de Nyon	24000	42 000	37 000
ARC – 01	36000	63 000	57 000
ARC – 74	76000	131 000	122 000
Grand Genève	216000	340 000	340 000

Scenario 1 - tendance







Projections de croissance

Croissance de la population	1999 – 2015		Scénario 1 Tendance 2015 – 2040 Diagramme du diaporama		Scénario 2 2015 – 2040 (Diagramme du diaporama)		Planification actuelle	
	Habitants supplément aires	Part d'accueil	Habitants supplément aires	Part d'accueil	Habitants supplément aires	Part d'accueil	Habitants supplément aires	Part d'accueil
Canton de Genève	80 000	37%	104 500	31 %	124 000	36%	123 703	30 %
District de Nyon	24 000	11%	41 500	12 %	37 000	11%	42 502	11 %
ARC (01+74)	112 000	52 %	194 000	57 %	179 000	53%	242 613	59 %
Total	216 000	100 %	340 000	100 %	340 000	100%	408 818	100 %

- ✓ Quel rééquilibrage réel pour l'accueil de population ?
- ✓ Quels mécanismes de solidarité pour les équipements et services?





stratégie URBANISATION / PAYSAGE



STRATEGIE URBANISATION

Accentuer le rôle prépondérant d'accueil de l'agglomération centrale et des agglomérations régionales mais **confirmer** le rôle des centres locaux dans la structuration du territoire

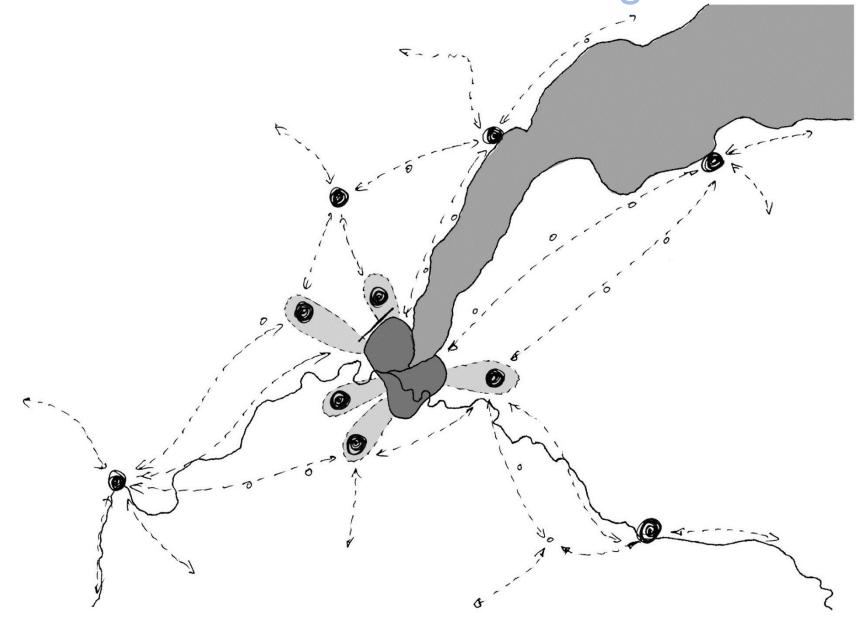
Organiser et conforter la structuration des différents bassins de vie (réseau des centralités, bourgs et villages) et mettre en valeur leurs spécificités

Confirmer et développer le rôle structurant du paysage et des espaces ouverts (charpente paysagère, nature en ville, espaces agricoles ...)

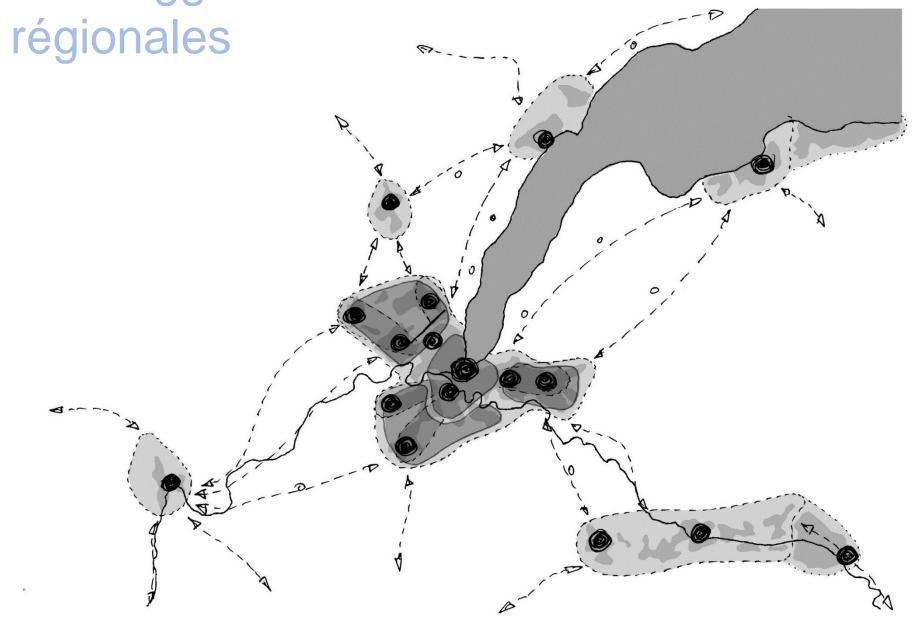
Viser un développement équilibré et complémentaire entre centre et périphérie à mettre en œuvre solidairement dans ses différentes composantes (sociales, spatiales, etc.)



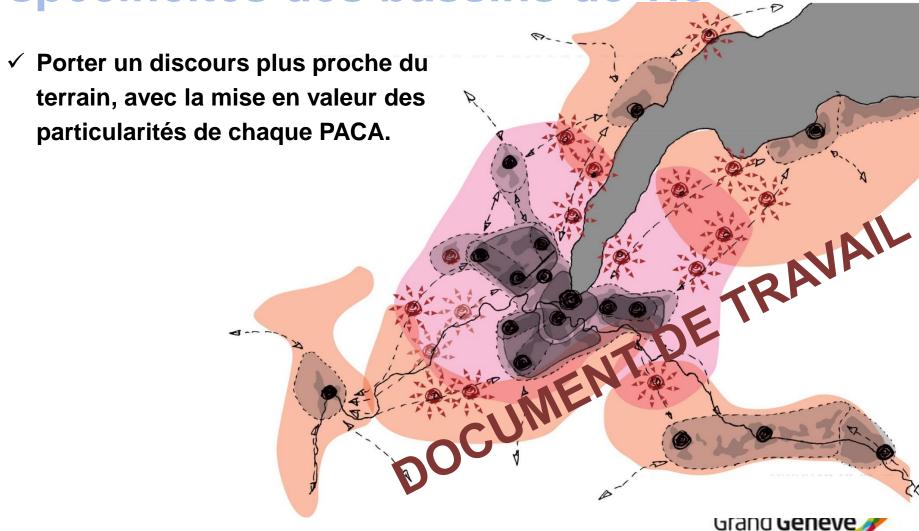
PA1: Axes radiaux et centres régionaux

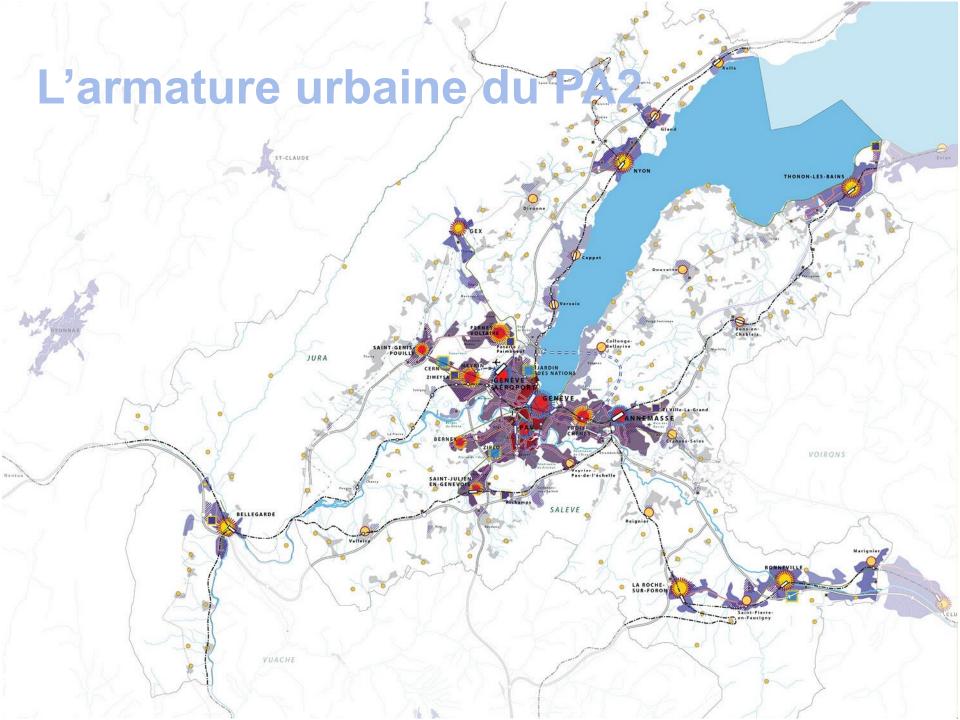


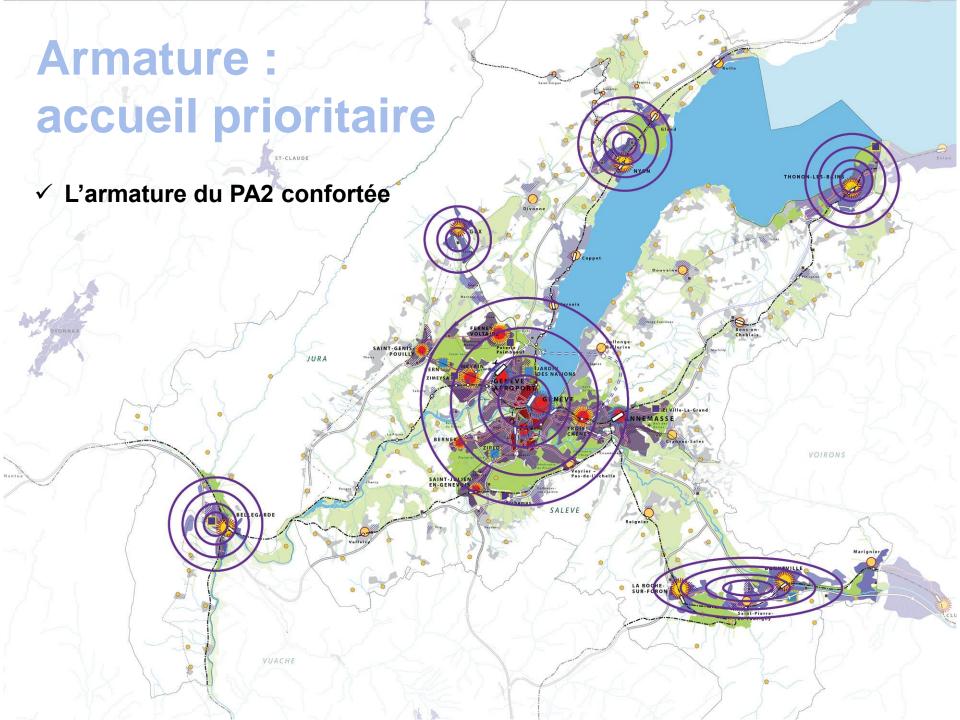
PA2: Agglomérations centrale et

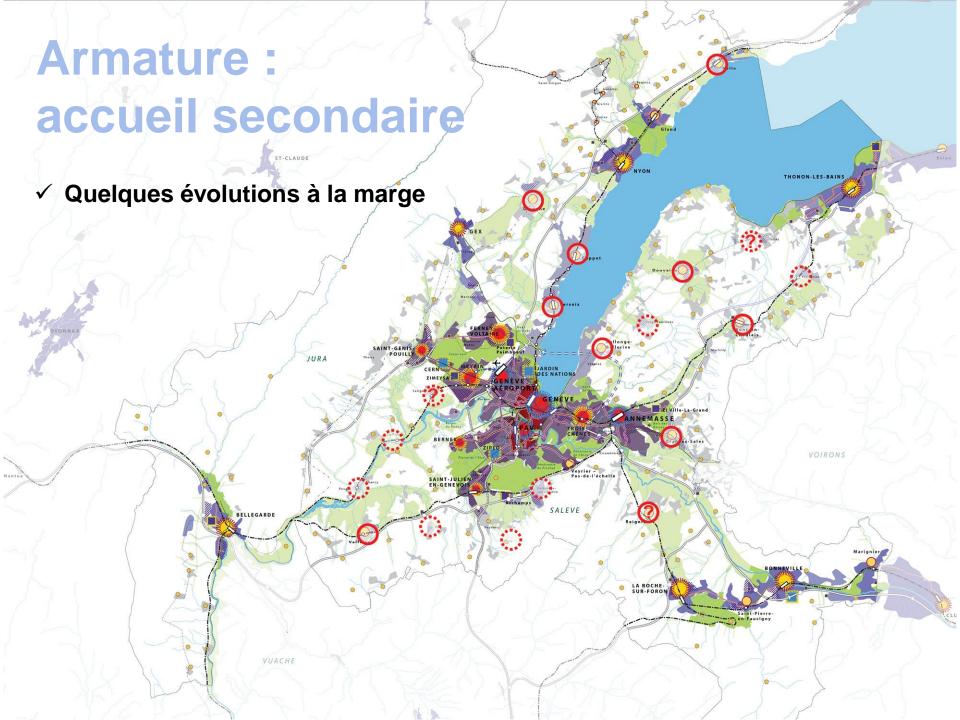


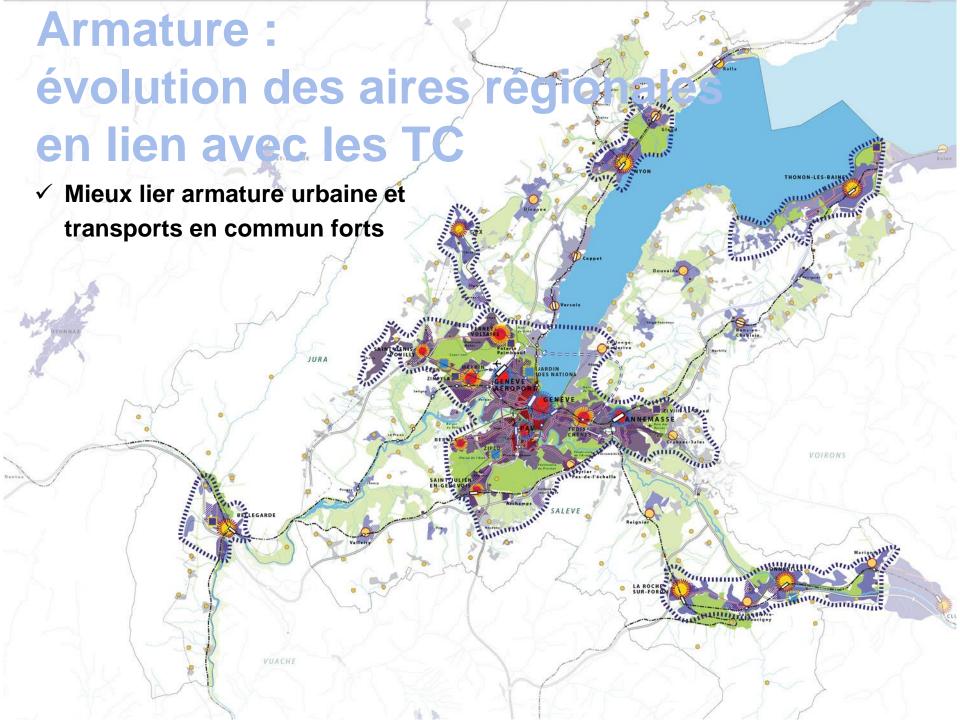
Projet de Territoire GG: Complexité et spécificités des bassins de vie











Les secteurs de projets urbains

- ✓ Projet de carte mettant plus en valeur les axes de transports en commun forts et les projets urbains à développer / provoquer.
- ✓ Des secteurs de densification /projets à 500 m autour des arrêts de transports en commun (BHNS, trams, train), y compris dans les villages.

Quels projets urbains du Canton de Genève en lien avec les très bonnes dessertes en transport en commun ?

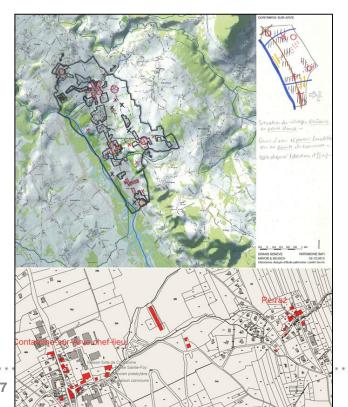


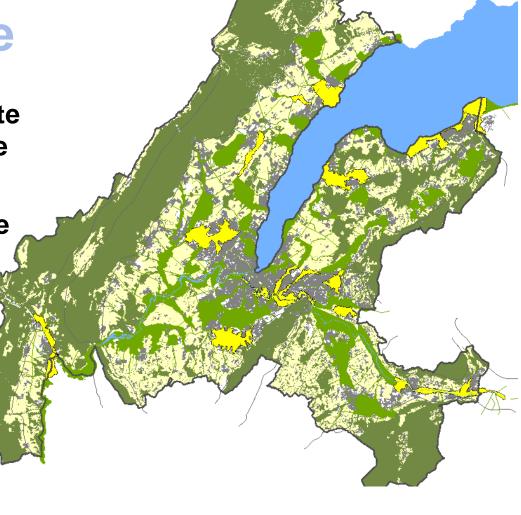
Stratégie paysage

Stabiliser les acquis : charpente paysagère, maillage, projets de paysage prioritaires

➤ Intégrer le paysage bâti dans le

plan paysage.









stratégie MOBILITE



STRATEGIE MOBILITE

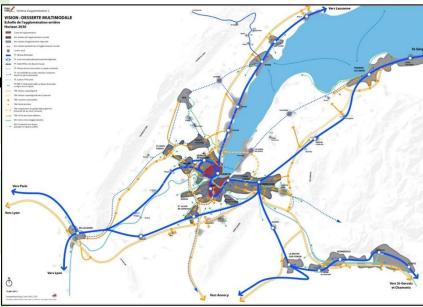
Répondre aux besoins de déplacements internes aux territoires et en échange (y compris transfrontaliers et hors périmètre Grand Genève)

Développer un "effet réseau" appuyé sur le Léman express et les axes forts TP et sur la base de la complémentarité des modes de transports

S'appuyer sur le réseau autoroutier et **apaiser** les centres en valorisant les modes doux et les espaces publics

Développer les services à la mobilité et intégrer les nouveaux usages (covoiturage...)

Objectif chiffré x% (à définir) de progression de l'offre TP différencié par territoire à l'horizon 2030





Objectifs généraux mobilité

Mettre en place un système de transports intégrant tous les modes de déplacement mais favorisant l'usage des TP et de la MD.

Viser un fort report modal sur les TP et la MD, permettant une diminution des nuisances, une amélioration de la qualité de l'air et une redistribution de l'espace public pour les usages locaux.

Organiser une offre TP à l'échelle régionale, permettant d'absorber les fortes croissances de déplacement et minimisant la congestion des réseaux routiers.

Organiser et maintenir un système de transport offrant une accessibilité adéquate aux vocations sociales et économiques des territoires (habitat, loisirs, achats, économie, etc.).

Hiérarchiser et optimiser les réseaux de mobilité afin de prioriser les investissements et assurer le financement de l'exploitation.



Concrétisation de la mise en œuvre

(période 2019-2022)

Mettre en valeur les TC lourds dont RER Léman Express

- Développer et renforcer l'offre TC
- Interfaces de gares
- lignes de bus de rabattement
- infrastructures de mobilité douce
- stationnement autour des gares
- information, marketing, tarification

Accompagner l'évolution des infrastructures autoroutières

- · fin de la gratuité
- · augmentation de capacité
- Nouvelles jonctions ou réaménagements

Renforcer la gestion et la tarification du stationnement

Développer la mobilité douce

Adapter l'exploitation du réseau routier en coordination avec le contexte urbain



Les concrétisations par territoire, exemple

TC (2019-2022) LES-BAINS Axe fort TP centre régional : Création aménagements TP Prolongement ligne TP vers Renforcement ligne TP interurbaine Genève-Thonon Valorisation RER Mise en oeuvre ligne de rabattement avec coordination des horaires Valorisation RER: Extension de ligne vers la gare Valorisation RER de Machilly Valorisation interface et création infrastructures intermodalité (16-37) Réseau TC lourd : Ligne rapide suburbaine vers La Pallanterie avec interface Valorisation RER: multimodale (16-31, 16-36) Valorisation interface et création infrastructures intermodalité (16-33) 16-31 Projet dagglomération 3 CONCRÉTISATION STRATÉGIE TP Echelle d'agglomération régionale Thonon-les-Bains Mesure B selon Accord sur les prestations 2ème Génération Opportunité Mesures Be selon Accord sur les prestations 2ème Génération Point de vigilance Mesure non-infrastructurelle

Mesure infrastructurelle

Zoom sur l'offre de transport transfrontalière

✓ Quelles perspectives alors que l'offre de transport transfrontalière est en train d'être réduite par le Canton de Genève dans le cadre du GLCT Transports Publics et avant même la mise en service du Léman Express ?





stratégie ENVIRONNEMENT



STRATEGIE ENVIRONNEMENT

Affirmer la nécessaire prise en compte de ce domaine dans le contexte actuel de dérèglement climatique et de limitation des ressources naturelles

Démontrer l'impact bénéfique des mesures urbanisation et mobilité sur l'état futur de l'environnement

Proposer un objectif rassembleur "air-climat" transversal dans_les domaines d'actions impactés

Identifier les stratégies et mesures à modifier pour pouvoir atteindre les objectifs air - climat

Objectif chiffré de diminution de 40% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030



Environnement : approche adoptée

Un message simple et transversal faisant le lien avec les objectifs de santé publique et de qualité de vie :

=> Orienter la stratégie sur l'axe air-climat

Enjeux du diagnostic liés aux questions de changements climatiques et/ou de qualité de l'air.

Une démarche pragmatique

- Concentration sur les points de convergence transfrontaliers: objectifs chiffrés, vers le plus grand dénominateur commun.
- 2. En l'absence d'objectifs chiffrés : se fixer des objectifs de moyens.

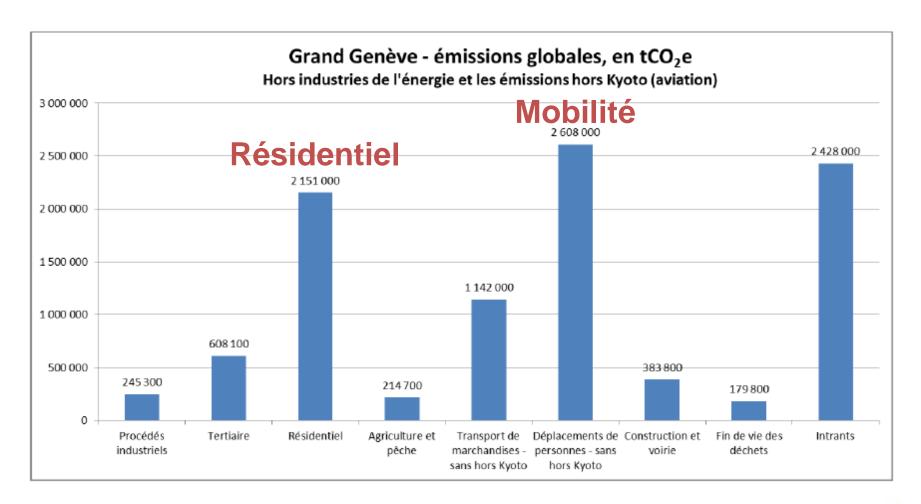


Le climat au cœur de la stratégie

- ➤ Tant au niveau international (COP21) qu'au niveau local, les initiatives et engagements en faveur de la protection du climat se renforcent :
 - l'ARC s'engage dans une démarche « territoire à énergie positive » (TEPOS),
 - le canton de Genève vient d'adopter un plan climat (volet 1),
 - le canton de Vaud y travaille également.
- Une stratégie axée sur la mitigation et l'adaptation au changement climatique permet de fédérer les intentions des politiques environnementales autour d'objectifs simples et décloisonnés.



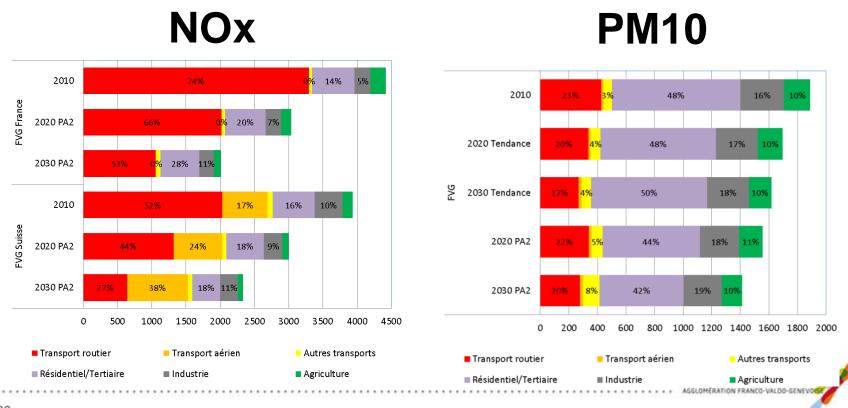
Bilan carbone Grand Genève





La qualité de l'air : un enjeu majeur

- La qualité de l'air est le miroir de notre développement.
- Les mesures issues des Projet d'Agglo/Projet de territoire contribueront à améliorer la qualité de l'air.



Objectifs stratégiques

Réduire de 40% les émissions de GES à l'horizon 2030 par rapport à 1990.

- Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique.
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques, de 50% pour les NOx et 18% pour les PM10 (par rapport à 2005).



La stratégie environnement

Le Grand Genève agit
pour réduire son impact sur l'environnement
et préserver ainsi la santé et la qualité de vie de ses habitants

Objectifs stratégiques 2030

Diminuer les émissions de GES de 40% par rapport à 1990

S'adapter au changement climatique

Améliorer la qualité de l'air

Objectifs spécifiques environnement

2030

Déblais /Déchets

Améliorer la gestion et la valorisation des déchets :

- 70% de taux de valorisation des déchets urbains
- 66% de taux valorisation des matériaux d'excavation

Coordonner la gestion des déchets du BTP

Energie et GES

Diminuer la consommation d'énergie 2030 : de 40 % / 1990 2050 : de 75% / 1990

pour les domaines suivants :

- Bâtiment
- Mobilité
- Industrie

Augmenter la part des énergies renouvelables de 32% à 40 % / 1990

Biodiversité

-Incorporation des corridors biologiques dans la planification urbaine

- -Assurer les continuités biologiques depuis les espaces ouverts jusqu'au cœur de l'espace urbain.
- -Ancrer la ville dans sa géographie et son milieu naturel
- -Préserver les espèces et valoriser les espaces naturels

Eaux

- -Stabiliser la consommation d'eau par habitant
- -Garantir la disponibilité à long terme de la ressource en eau
- Maintenir les débits d'étiages des rivières
- -Limiter l'imperméabilisation des sols
- -Protéger l'espace minimal des cours d'eau
- -Lutter contre les risques d'inondation

Sols

- -Maintenir la diversité et la fonctionnalité biologique des sols
- -Préserver les fonctions nourricières du sol
- -Assurer une protection quantitative suffisante des sols
- -Optimiser la valorisation des sols décapés

Air

Réduire les émissions de polluants dans l'air

NOx: -50% / 2005 PM10: -18% / 2005

pour les domaines suivants :

- Bâtiment (chauffage)
- Mobilité
- Industrie

Domaines d'action

Mobilité

Bâtiment

Biens de consommation

Aménagement du territoire

Agriculture

Paysages et milieux naturels

Plans de mesures



Premières discussions sur les mesures (méthodologie de priorisation)

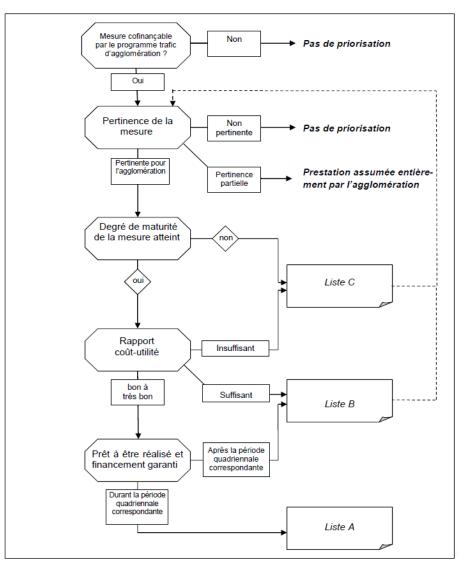


Mesures: périmètres PTGG, PA3 et OFS

- Mesures PTGG : ensemble des interventions liées aux PTGG
 - Cohérences des actions entreprises à l'échelle du Grand Genève
 - → pas d'effet liant au sens de l'Accord sur les prestations
- Mesures PA3 : mesures soumises à la Confédération
 - Évaluation de l'effet du projet d'agglomération
 - Dans le périmètre OFS + périmètre d'action (multipolarité de l'agglomération admise)
 - Sollicitation de cofinancement via le Fonds d'infrastructure (tranche 2019-2022)
 - → effet liant au sens de l'Accord sur les prestations
- Mesures infrastructurelles et non-infrastructurelles



Mesures : méthodologie de priorisation



- Base appliquée par la confédération
 - Processus d'évaluation décrit dans les directives ARE (ci-contre)
- Base "spécifique" Grand Genève
 - Renforcer le lien entre Stratégie sectorielle Transport et mesures/actions 2019-22
 - Des focus pour les agglo centrales et régionales
 - Améliorer le contenu des mesures en vue d'une meilleure mise en œuvre ; cf. Bilan PA1/PA2

(ex: Tracé, MO, foncier, financement invest. + exploitation)



Mettre à jour les fiches de mesures infrastructurelles

Regroupement géographique

34

Axe de développement Genève - Onex - Bernex

Coûts des mesures infrastructurelles transport

Total des mesures A: 39.21

Total des mesures liste A+Ae : 64.33

Total des mesures B: 43.09

Total des mesures liste B+Be : 43.09

Description des enjeux principaux

Les mesures de ce regroupement visent à compléter les dispositifs engagés par la réalisation de l'axe tram entre Genève et Bernex. Il s'agit principalement de structurer le centre régional de Bernex, d'améliorer la perméabilité MD et de renforcer les réseaux structurants MD, notamment vers le cœur d'agolomération.

Le développement urbain se concentre au nord de la ville de Bernex (extension) ainsi que le long de la ligne de tram sur les communes de Confignon, Onex, Lancy.

La préservation des espaces ouverts au nord de Bernex, du coteau de Bernex, des bords du Rhône et la réalisation d'un parc urbain entre Bernex et Cressy assurent une qualité paysagère à ces nouveaux développements urbains. Les connectivités biologiques en périphérie de l'urbanisation seront améliorées.

Mesure	s transport infrastructurelles				
No	Intitulė	Horizon de réalisation	Financement	Liste	Coût [MCHF]
34-1	Construction d'un axe tram entre Genève et Croisée de Confignon	en cours	Local + CH agglo	U	
34-2	Tram Cornavin - Onex - Bernex : tronçon Cornavin - George-Favon	en cours	Local + CH agglo	A1	
34-3	Réorganisation du réseau trolleybus en lien avec la réalisation du TCOB	en cours	Local + CH agglo	A1	
34-4	Requalification de l'espace rue sur la route de Chancy	avant 2015	Local + CH agglo	A1	
34-5	Construction d'un axe tram entre Croisée de Confignon et Bernex Vailly	avant 2015	Local + CH agglo	A1	
34-7	Réalisation d'aménagements TP sur la route du Gd-Lancy (RC29) permettant la connexion entre la route de Chancy et la gare de Lancy- Pt-Rouge	avant 2015	Local	Hors FI	15
34-8	Amélioration de l'accessibilité multimodale du nouveau quartier de Bernex nord : création d'un boulevard urbain (barreau Nord) avec mise en site propre TC et qualification de l'espace rue	2017	Local + CH agglo	A	27.6
34-9	Construction et aménagement d'une voie verte entre Bernex et le cœur d'agglomération	2015 - 2018	Local + CH agglo	Α	2.25
34-12	Traitement de l'espace public entre l'axe route de Chancy le long du prolongement du tramway vers Vailly et le tissu bâti existant au Sud	2015 - 2018	Local + CH agglo	Α	9.36
34-6	Construction d'un P+R à Bernex Vailly	2015 - 2018	Local	Ae	9
34-10	Construction d'un P+R à Bernex Suzette	2015 - 2018	Local	Ae	12
34-11	Création d'une passerelle MD entre Le Lignon et le parc des Evaux	2015 - 2018	Local	Ae	4.12
34-13	Aménagement d'un axe TC en site propre et d'une voie verte MD avec traitement paysager sur le tronçon Cherpines - Bernex	2019 - 2022	Local + CH agglo	В	13.57
34-14	Mise en site propre et développement de l'axe TC sur le tronçon Cressy-Bernex avec requalification de l'espace-rue	2019 - 2022	Local + CH agglo	В	29.52

Priorisation des mesures d'infrastructure

Mesures u	rbanisation			
No	Intitulė	Horizon de réalisation (1º opérations)		
UD4-14	Lancy-Onex	En cours		
UD4-13	PSD Bemex (extension - 5700 logements - 5700 emplois)	2018		
UD4-02	Pointe de la Jonction (cf. fiche 30) (mulation - 250 logements - 2000 emplois)	>2022		
UD4-12	PSD Route de Chancy - Sur-le-Beau (densification et structuration - 2400 logements - 2000 emplois)	>2022		
Mesures p	aysage et environnement			
No	Intitulė	Horizon de réalisation	Соі [МСН	
MAP4-02	Réalisation d'une pénétrante paysagère entre la nouvelle urbanisation de Bernex-nord et Cressy, sur la couverture autoroutière (césure paysagère de Bernex Presqu'île de Loex / Bernex, Confignon) (SAT : accord sur prestations)	2014	6.1	
MAP3/4	Contrat corridors Champagne Genevois (cf. fiches 14 et 40)	2012 - 2017		
MAP4-03	Restauration biologique du franchissement du Merley par la route de Chancy (Contrat corridors Champagne Genevois)	2015 - 2018	0.9	
MAP4-05	Réalisation d'une pénétrante paysagère dans la continuité de la césure de Bernex sur la commune de Confignon (parc de Vuillonex)	2015	5.4	
MAP4-08	Aménagement des espaces publics le long des rives (Rhône) (cf. fiche 30)	2015 - 2018	8.2	
MAP4-09	Aménagement des espaces publics le long des rives (Arve) (cf. fiche 30)	2015 - 2018	6.8	
MAP4-10	Réaménagement du parc de la Pointe de la Jonction (cf. fiche 30)	2015 - 2018	1.6	
MAP4-06	Réalisation d'une pénétrante paysagère dans la centralité de Bernex-nord - Parc de Borbaz	2019 - 2022	7.2	
MAP4-07	Réalisation d'une pénétrante paysagère dans la centralité de Bernex-nord - Parc de Bruyère	2019 - 2022	3.5	
MAP4-17	Restauration biologique route d'Aire la Ville (Contrat corridors Champagne Genevois)	>2022		

En continuité avec les objectifs généraux, les principes généraux et les "focus" des concrétisations



Mettre à jour les fiches de mesures non-infrastructurelles

Affinage et extension des mesures de service à la mobilité et d'exploitation

21k

Mise en place d'une structure transfrontalière pour la gestion des lignes de transports publics (GLCT Transports publics)

(Promotion des transports publics)

> Pilotage: assemblée du GLCT Transports publics présidée par le Conseil Général de l'Ain

> Partenaires:

- o Suisse: Canton de Genève, Canton de Vaud
- France: Conseil Général de Haute-Savoie, Conseil Général de l'Ain, Communauté de communes du Genevois, Communauté de communes du Pays de Gex

La gestion des lignes de transports publics transfrontalières nécessite la mise en place d'un organe commun assurant la répartition des coûts ainsi que le développement coordonné de l'offre.

Un «Groupement local de coopération transfrontalière» (GLCT) a été constitué en décembre 2006 pour assumer ces tâches, en se penchant notamment sur la création de nouvelles lignes.

Contexte

La gestion des lignes transfrontalières présentait en 2007 un visage très éclaté de part et d'autre de la frontière, avec notamment, côté français, de petits segments de lignes gérés par des conventions spécifiques. Il n'existait aucune structure de décision associant Suisses et Français sur le plan opérationnel et l'organisation juridique revêtait un caractère très fragile.

La création et la gestion de lignes de transports publics transfrontalières posent notamment la question de la répartition des coûts (parts de déficits à combler par les différentes autorités concernées). Elles nécessitent également une vision globale en accord avec les besoins de l'agglomération.

T-E Extension de la communauté tarifaire

Enjeux / objectifs :

Le réseau TP de l'agglomération est encore trop complexe à percevoir et à utiliser pour l'usager.

La communauté tarifaire (son gestionnaire) doit se renforcer. Elle doit prendre un rôle plus important en matière d'uniformisation des taris, mais également en matière de communication et de marketing. La couverture spatiale doit être étendue aux secteurs de l'acolomération qui ne sont pas encore intécrés.

La communauté tarifaire genevoise Unireso regroupe actuellement 6 opérateurs (TPG, CFF, SMGN, TPN, TAC et SNCF).

Description de la mesure :

Renforcement du rôle de la communauté tarifaire par son extension spatiale et le renforcement de ses rôles, notamment :

- intégration plus grande du marketing et de la communication des offres et tarifs
- simplification des sites internet
- développement de l'information dynamique à l'échelle des différents opérateurs (principalement entre offre ferroviaire et offre urbaine
- prescription de recommandations pour l'équipement et l'aménagement des arrêts
- prescription de recommandations pour l'identité visuelle des offres TP.

Instances concernées :

Unireso - opérateurs de transports publics

En continuité avec les objectifs généraux, les principes généraux et les "focus" des concrétisations



Séances à venir

Finalisation de la vision d'ensemble et travail sur les mesures

√ 4ème Conférence des exécutifs de l'ARC

✓ COPILS des PACA :

COPILS PACA pour Projet de territoire Grand Genève				
jeudi 2 juin 2016 matin	Chablais			
mardi 7 juin 2016 matin	Arve Porte des Alpes			
mardi 7 juin 2016 après-midi	Genève Bernex Saint Julien			
vendredi 10 juin 2016 matin	Genève Annemasse Salève			
vendredi 10 juin 2016 après-midi	Genève-Rolle			
jeudi 16 juin 2016 matin	Genève Saint Genis Gex			
A définir	Bellegarde			





Merci de votre attention

> www.grand-geneve.org





























